

Réponse de l'Archevêque de Gnesne , Primat de Pologne à la Lettre de Son Alt. Royale l'Electeur de Saxe , inserée dans nos derniers mémoires , page 225.

M O N S E I G N E U R ,

AYant communiqué aux Sénateurs , Ministres & Députés de l'Ordre Equestre , restés auprès de ma personne , la Lettre que le Lieutenant Drian m'a apportée de Votre Altesse Royale & Sérénissime Electorale , je ne puis lui exprimer jusqu'à quel point nous avons été surpris de voir , qu'au lieu de la satisfaction que nous avons tout lieu d'attendre & d'espérer de sa justice & de son équité , Elle prétend Elle-même une réparation , comme si nous avions violé le Droit des gens en la personne de son Ministre. Prévenue en sa faveur , Elle a donné plus de créance au rapport qu'il a pu lui faire , qu'à la justice de nôtre demande.

Nous sçavons parfaitement bien , MONSEIGNEUR , ce que c'est que le Droit des gens , & ce qui est dû au caractère des Ministres publics & accredités ; Nous n'ignorons pas qu'ils ne sont responsables de leurs actions qu'à leurs Maîtres , quand ils se bornent seulement à promouvoir leurs intérêts , à exécuter leurs ordres , & à maintenir la paix & la bonne intelligence ; mais nous sçavons aussi , & plusieurs exemples assez recens nous ont appris , comme on a usé avec eux , lorsqu'ils abusent de leur caractère , & cherchent à exciter des troubles & des séditions. Le Comte de Wackerbarth Salmour s'est trouvé dans ce cas , en faisant répandre dans le public le Libelle diffamatoire en question ; cependant , loin que la République se soit fait justice elle-même (comme Votre Altesse Royale